



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E108043

VALABLE JUSQU'AU 29/09/2026

ÉDITÉ LE

25/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 11/09/2024  
8 375

Raison sociale : BRUN ENTREPRISE SARL

Sigle : BRUN ENTREPRISE

10 RUE AMPERE  
91430 IGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY

Siret : 434 739 728 00054

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2108098

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5609851004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5609851004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 01 46 01 00 00

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://www.ramonagebrun.com>

E-mail : [brun.admin@orange.fr](mailto:brun.admin@orange.fr)

Responsabilité légale :

MAKILA (953 302 593) / HERMESSE LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 26

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|-----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 30/09/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.